

Changements climatiques : le CRE salue l'engagement des municipalités

Saint-Jérôme, le 18 Août 2010 – Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) salue les municipalités participantes au programme *Climat Municipalités*. En effet, depuis le mois de juillet, Saint-Sauveur et Sainte-Adèle ont rejoint les municipalités de Sainte-Thérèse, Bois-des-Fillion, Mont-Tremblant et Saint-Eustache, portant ainsi à six les candidatures acceptées dans le cadre de ce programme pour notre région. Actuellement, 71 municipalités québécoises ont bénéficié de *Climat Municipalités*.

Climat Municipalités a été mis en place en avril 2009 par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Les organismes municipaux peuvent obtenir une aide financière pouvant aller jusqu'à 90% des coûts d'élaboration d'un premier inventaire de leurs émissions de gaz à effet de serre (GES). Cet inventaire, doit contenir la liste des principales sources d'émissions associées, d'une part, à l'administration municipale (bâtiments, équipements motorisés, traitement des eaux usées, etc.) et, d'autre part, à la collectivité (traitement des matières résiduelles, transports, etc.), et permet l'élaboration d'un plan de réduction de ces émissions.

Pour Anne Léger, directrice générale du CRE Laurentides, la mobilisation des municipalités est essentielle dans le dossier des changements climatiques. «J'encourage les autres municipalités mais également les MRC à s'engager dans cette démarche. De notre côté, nous poursuivrons en 2011 notre campagne de sensibilisation citoyenne *Défi Climat*, qui grâce aux gestes posés en 2010 avait permis une réduction équivalente au retrait de 500 automobiles sur la route. L'adhésion des municipalités à *Climat Municipalités* combinée aux efforts des citoyens permettront de faire une réelle différence dans la lutte aux changements climatiques.» affirme-t-elle.

Le programme et le formulaire de demande d'aide financière sont disponibles sur le site Web du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à l'adresse suivante : www.mddep.gouv.qc.ca/programmes/climat-municipalites.

Pour plus d'informations sur la campagne *Défi Climat* 2010 : www.crelaurentides.org et www.deficlimat.qc.ca

– 30 –

Source :

Virginie Roger, Adjointe aux communications virginie.roger@crelaurentides.org